

Source : <http://idele.fr/recherche/publication/idelesolr/recommends/bilan-dactivite-re-caprins.html>

Exploitations caprines suivies

en Charente-Poitou : 40

intégrées dans le socle



L'unité de programme Réseaux d'élevage Caprins regroupe les ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et leurs homologues régionaux des Chambres d'agriculture chargés de l'encadrement régional du dispositif. Ce mode de coordination, qui existe aussi dans les autres filières, permet d'assurer le pilotage des activités nationales, qu'il s'agisse des chantiers de base du dispositif ou de travaux thématiques à caractère plus ponctuel. Il favorise en outre la mutualisation et la capitalisation des travaux régionaux sur un large éventail de sujets.

Les missions du dispositif Réseaux d'élevage pour le Conseil et la Prospective

Issu d'un partenariat associant l'Institut de l'Élevage et les Chambres d'agriculture, le dispositif RECP repose sur le suivi d'un échantillon d'environ 2000 exploitations couvrant la diversité des systèmes de production d'élevage bovin, ovin et caprin français. Pour la profession, il constitue un observatoire de la durabilité et de l'évolution des exploitations d'élevage. Ce dispositif permet également d'évaluer les conséquences de divers changements (contexte économique, réglementations, modes de conduite) sur l'équilibre des exploitations. Ses nombreuses productions, sous forme de références ou d'outils de diagnostic, contribuent à alimenter les actions de conseil et de transfert vers les éleveurs et leurs conseillers.

Organisation / fonctionnement du dispositif

Pour la filière caprins lait, le dispositif s'appuie sur le suivi d'un échantillon d'environ 180 fermes, dont 130 constituent l'échantillon appelé « Socle national » financé par FranceAgriMer. Cet échantillon national permet d'observer la France caprine sur la base d'un maillage comportant 26 types de systèmes (5 fermes par type) répartis sur l'ensemble du territoire.

- Sur le terrain, des agents départementaux des Chambres d'agriculture, des Contrôles laitiers et des syndicats caprins suivent chacun au moins 5 exploitations. Ce suivi donne lieu à des enregistrements, ainsi qu'à une analyse sur la formation et l'évolution des résultats techniques et économiques.
- À l'échelle de la région ou du bassin de production, les ingénieurs départementaux forment une équipe animée par un ingénieur régional de l'Institut de l'Élevage. À ce niveau s'effectuent une partie des cadrages méthodologiques, le travail d'analyse et de synthèse des données ainsi que la formalisation des connaissances à destination des divers publics cibles régionaux (prescripteurs, éleveurs, décideurs locaux...). Il s'agit là du premier « creuset opérationnel » du dispositif.
- Au niveau national, les ingénieurs chargés de l'encadrement régional sont regroupés dans le cadre de l'unité de programme Réseaux d'élevage caprins, pilotée par le Département Actions Régionales de l'Institut de l'Élevage. Ce deuxième « creuset opérationnel » permet de coordonner les activités nationales du dispositif et d'effectuer les cadrages méthodologiques généraux. Il constitue aussi l'instance de pilotage technique des chantiers d'étude ou des productions destinés à divers publics cibles nationaux (Office, Interprofession, profession ou structures économiques).

Au-delà de cet espace d'échange et de coordination national spécifique à la filière caprine, le dispositif mobilise également deux cadres de coordination techniques nationaux communs à toutes les filières :

- l'unité de programme « Méthodes & Outils », chargée d'organiser et de mettre en œuvre les actions communes aux dispositifs « réseaux d'élevage » des différentes filières (formation des nouveaux agents, maintenance et gestion du système d'information DIAPASON, réflexion sur les méthodes, organisation des rencontres nationales « réseaux d'élevage », gestion de l'espace web dédié au dispositif,...)
- l'unité de programme « Economie », positionnée à l'interface des départements Actions Régionales et Economie des filières, chargée du pilotage des actions nationales sur les champs « typologie-zonage-quantification », « observation des coûts et des revenus », ou « simulation et évaluation des politiques agricoles ».

Contacts :

Idèle : Nicole BOSSIS

Chambres d'Agriculture :

16 : Harmony BOUTIN

17 : Sébastien BESSONNET

79 : Angélique ROUE

86 : Julia CHEMARIN

Contrôle Laitier 85 : Bernard
POUPIN